

Procès-verbal d'une Assemblée Générale constitutive

Le 28 mai 2013 , au lycée professionnel Virginia Henderson à Arnouville , les fondateurs de l'association « Maison des lycéens du lycée Virginia Henderson » se sont réunis à 15h30 en Assemblée Générale constitutive.

Etaient présentes les personnes suivantes :

Adja Cisse (Lycéenne) , Kiran Yaqub (Lycéenne), Farida Amrane (Lycéenne), Nour-Elhouda Bousrhal (Lycéenne), Steffy sefil (Lycéenne), Latifa Toukabri (Assistante d'éducation), Jean-Dumond Chavanne (Assistant d'éducation), Isabelle Harian-Tchydeman (Assistante d'éducation), Marie-Pierre Gil (Agent administratif), Jenissa Ithany (Agent administratif), Mylène Thivend (Enseignante), Sandrine Royer (Enseignante), Hugues Couhier (Enseignant), Hélène Giraudon (Agent administratif), Nazaire Boisset (Agent administratif) , Shahriyar Afsari (Gestionnaire), Jean-Paul Moreno (Enseignant), Nathalie Manivet-Delaye (Proviseur), Pascale Guillemain (proviseur-adjoint), Kathia Zaïdi (Conseillère principale d'éducation).

Mme Manivet-Delaye Nathalie est nommée présidente de séance ;

Mme Zaïdi Kathia est nommée secrétaire de séance.

Le président rappelle l'ordre de jour :

- Présentation du projet d'association ;
- Lecture, présentation, discussion et adoption des statuts ;
- Désignation des membres du conseil d'administration et du bureau initiaux;
- Désignation des commissaires aux comptes ;
- Détermination du montant initial des cotisations ;
- Attribution des pouvoirs nécessaires aux démarches de déclaration ;
- Autres sujets divers.

Après débat entre les membres, le président de séance met aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- Lecture et adoption des statuts
- L'Assemblée Générale constitutive adopte à l'unanimité les statuts proposés
 - **Adoptés à l'unanimité**
- Désignation des membres du Conseil d'Administration et du bureau initiaux après lecture des candidatures et appel à candidature au sein de l'assemblée.

L'Assemblée désigne MM. Adja Cisse, Kiran Yaqub, Farida Amrane, Nour-Elhouda Bousrhal, Steffy sefil, Latifa Toukabri, Jean-Dumond Chavanne, Isabelle Harian-Tchydeman, Nazaire Boisset, Sandrine Royer, Nathalie Manivet-Delaye **en qualité de membres du Conseil d'Administration** et MM. Adja Cisse, Kiran Yaqub, Steffy sefil, Nazaire Boisset, Isabelle Harian-Tchydeman, Nathalie Manivet-Delaye **en qualité de membres du bureau**. Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts.

La répartition des fonctions est la suivante :

Présidente : Adja Cisse
Vice-présidente : Nathalie Manivet-Delaye
Trésorier : Kiran Yaqub
Trésorier adjoint : Nazaire Boisset
Secrétaire : Steffy sefil
Secrétaire adjoint : Isabelle Harian-Tchydeman

- **Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

Désignation des commissaires aux comptes

MM. AFsari Shahriyar et Bousrhal Nour-Elhouda sont désignés comme commissaires aux comptes de l'association. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Détermination du montant des cotisations

L'assemblée fixe la cotisation annuelle à 2 euros minimum.

Attribution des pouvoirs nécessaires aux démarches de déclaration.

L'Assemblée Générale constitutive donne pouvoir à Mme Zaïdi Kathia aux fins d'effectuer toutes démarches nécessaires à la constitution de l'association (déclaration à la préfecture et publication au Journal Officiel).

- **Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

Il est dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive, signé par le président de séance et le secrétaire de séance. La liste d'émargement des personnes présentes est jointe à ce procès-verbal.

A ARNOUVILLE, le mardi 28 mai 2013

Signatures

[noms et qualités des personnes au sein de l'association]